



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Amerique centrale

Question écrite n° 7435

Texte de la question

M. Jean-Claude Bireau demande à M. le ministre de la culture et de la francophonie si un programme d'action a été défini, notamment en matière d'aide à l'enseignement du français, en Amérique centrale. Certains postes diplomatiques concernant les services culturels ont été fermés, à l'exemple de El Salvador. La qualité des lycées français reste remarquable. Pourtant, ils constituent des îlots francophones qui demanderaient la mise en place de structures de suivi telles que des bourses d'études qui offriraient de nouvelles opportunités de recherches, et peut-être des débouchés économiques propices à un développement du français.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, le ministère des affaires étrangères a fermement soutenu la réintroduction du français au Salvador en apportant un appui déterminant à la formation des professeurs de français à l'Alliance française. Le vice-ministre salvadorien de l'éducation, en visite à Paris récemment, s'en est d'ailleurs félicité. Parallèlement, l'agence pour l'enseignement français à l'étranger maintient son effort auprès du lycée franco-salvadorien qui, sur 800 élèves, scolarise plus de 700 salvadoriens. S'agissant des bourses aux anciens élèves du lycée, elles sont attribuées par l'AEFE aux bacheliers ayant obtenu une mention très bien ou bien. Elles tiennent compte de la valeur individuelle des dossiers et de l'orientation choisie par le futur étudiant. Dites « d'excellence », ces bourses sont par définition limitées.

Données clés

Auteur : [M. Bireau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7435

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3747

Réponse publiée le : 24 janvier 1994, page 345